



Association française pour le développement de l'enseignement technique
Reconnue d'utilité publique - O.N.G. auprès des Nations Unies



Révision des programmes d'enseignement de la technologie

Le conseil d'administration de l'AFDET réuni le 03/02/23 publie ce communiqué

Notre attention a été attirée par nos adhérents et le communiqué conjoint de l'Académie des Sciences et de l'Académie des Technologies, sur la décision de supprimer la technologie en classe de 6ème de collège.

L'ADFET, par son positionnement singulier auprès de la communauté éducative comme du monde de l'entreprise, s'interroge sur la pertinence et les effets dommageables pour l'avenir de nombreuses filières techniques, de cette décision. Elle rappelle le caractère d'immersion de ces enseignements pour des choix futurs. Il est certes possible de considérer qu'il pourra être procédé à un rattrapage dans ce domaine lors des années suivantes en Collège, mais la présence de cet enseignement dès l'entrée au Collège représente pour les élèves un message fort quant à l'importance d'une bonne compréhension de l'impact des technologies dans la vie de chaque futur citoyen ou citoyenne.

En effet, après avoir acquis les compétences fondamentales, du « Lire, Ecrire, et Compter » chaque élève est confronté à chaque instant de sa vie à la découverte du monde technologique qui l'entoure. Comprendre le « Comment ça marche ? » et la réalité des outils, des matériaux, et le processus de réalisation des objets, s'inscrit dans une logique d'acquisition d'une quatrième compétence essentielle, celle d'être capable d'expérimenter par soi-même.

Expérimenter c'est apprendre par le concret. Apprendre, sans s'opposer à l'abstrait, mais au contraire, s'appuyer sur sa complémentarité pour comprendre la réalité des choses complexes. Tout travail intellectuel mobilise des savoir-faire et tout travail de ses mains s'appuie sur la réflexion.

Le savoir abstrait n'est pas suffisant pour agir, construire, transformer. Voilà ce à quoi doit contribuer à notre sens, l'apprentissage de la technologie au collège.

Expérimenter, nécessite une pédagogie de l'action par l'observation et l'analyse d'une situation, face à un résultat attendu de l'objet étudié. L'élève est acteur et son activité est observable, mesurable.



Association française pour le développement de l'enseignement technique
Reconnue d'utilité publique - O.N.G. auprès des Nations Unies



Expérimenter c'est aussi découvrir le plaisir d'apprendre. L'approche pluridisciplinaire et la co-intervention que facilite l'expérimentation en classe de collège, conduisent les jeunes à se mobiliser, se questionner, échanger, confronter les possibles, et ainsi apprendre à travailler en équipe.

Par ailleurs, engagée auprès des branches professionnelles pour soutenir l'industrie et les services en perspective de France 2030, notamment dans les secteurs, du bâtiment, du numérique, de l'énergie, et des transports, l'AFDET observe et déplore les déficits d'orientation conduisant progressivement à un assèchement des filières d'enseignement menant aux carrières techniques comme à celles d'ingénieurs. Cette situation, plus marquée pour les jeunes filles, questionne plus encore l'impact que pourrait produire la décision rapportée. La place de la technologie comme les contenus pédagogiques qui la sous-tendent, mériteraient à notre sens, qu'une prospective associant toutes les parties prenantes et intégrant une évaluation, soit conduite, qu'il s'agisse de sa place dans l'enseignement initial à l'attention de tous les élèves, des contenus pédagogiques, comme des nouvelles modalités à envisager, afin d'en dessiner les axes de progrès et d'excellence, et d'élever la culture technologique pour tous au rang de l'une des cultures les plus fondamentales du XXI siècle.

Le Président

Philippe DOLE

Pour en savoir plus :

[Communiqué : L'Académie des sciences et l'Académie des technologies déplorent la décision de supprimer la technologie en classe de 6e | Communiqués de presse | Presse | Transmettre les connaissances \(academie-sciences.fr\)](#)

Nous nous permettons de citer également sur ce sujet l'article de Café pédagogique :

[Le CSP saisi pour rédiger de nouveaux programmes en sciences \(cafepedagogique.net\)](#)